



Confédération Française
de l'Industrie des Papiers,
Cartons et Celluloses

Monsieur Christophe BARBIER
L'EXPRESS
29 rue de Châteaudun
75308 PARIS CEDEX 09

Paris, le 24 septembre 2009

IMAGE DU PAPIER

Cher Monsieur,

Appréciant tout particulièrement l'émission d'Yves CALVI, « C dans l'air », je me réjouissais de visionner l'émission de ce mardi 22 septembre portant sur les problèmes actuels de LA POSTE, cet intérêt étant accru par votre présence à cette émission, gage d'une grande qualité des échanges.

Quelle n'a pas été ma stupéfaction en vous entendant dénigrer le support papier. Faisant référence à « l'idéologie environnementale dominante », vous avez déclaré que le papier n'entraîne pas dans ce schéma puisqu'il résultait de l'abattage des arbres et que, par voie de conséquence, son utilisation risquait de devenir très impopulaire.

J'ose espérer qu'il ne s'agit que d'abus de langage et que vous n'êtes pas sensé ignorer que les matières premières utilisées dans la fabrication du papier proviennent, pour plus de la moitié, du recyclage, ce qui, vous en conviendrez, entre directement dans « l'idéologie environnementale dominante », et l'autre moitié provient des déchets de scieries ainsi que des bois d'éclaircies en forêt. Si des arbres sont abattus, ils le sont pour fabriquer du bois d'œuvre, et l'Industrie papetière vient récupérer les restes de cette activité industrielle.

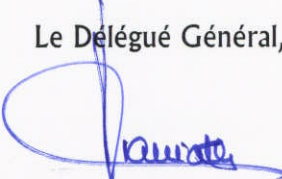
Notre Organisation Professionnelle ne cesse de lutter contre les idées fausses répandues sur la destruction des forêts qui serait provoquée par l'Industrie papetière, et votre journal a offert gratuitement ses espaces afin d'en convaincre vos lecteurs lors d'une grande campagne que nous avons réalisée en 1992 avec l'ensemble des supports de la Presse française.

Le Presse Magazine est aujourd'hui appréciée par nos concitoyens, et le succès de votre Journal en est la meilleure preuve. Pourquoi donc jeter l'opprobre sur le support que vous utilisez quotidiennement, alors que, issu d'une matière première renouvelable, recyclable et largement recyclé, il est sans doute aujourd'hui l'un des meilleurs amis de l'environnement.

Je suis à votre disposition pour vous apporter davantage d'informations sur ce dossier et, souhaite vivement que les écrits de L'EXPRESS viennent participer à nos côtés, à la destruction des idées fausses.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sincères salutations.

154, boulevard Haussmann
75008 Paris
Tél. +33 (0)1 53 89 24 00
Fax +33 (0)1 53 89 24 01
E-mail : contacts@copacel.fr
SIRET 784 853 673 00019 - APE 911 A

Le Délégué Général,

Jean-Paul FRANIATTE